



Puiss

AN 1813.

ÉTAT CIVIL. — DÉCÈS.

Mairie de *La Garde* Arrond.^t de Toulon,
Département du Var.

PAR NOUS PRÉSIDENT du Tribunal de première instance,
séant à Toulon, arrondissement de Toulon, département
du Var; le présent registre destiné à recevoir les Actes de Décès
dans la commune de *La Garde*
pendant l'an mil huit cent treize, a été coté et paraphé par
premier et dernier feuillet, et contient *deux feuillets*

Fait double à Toulon, le *Vingt Six* décembre
mil huit cent douze.

Yallaville
pc.